

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Fédération Française de tennis a pour ambition de promouvoir et développer le tennis en France, de réunir les clubs affiliés et d'organiser de grands tournois internationaux en favorisant la cohésion sociale et l'ouverture, en promouvant une pratique du sport en faveur de la santé et du bien-être et en adoptant un comportement responsable en matière économique, sociale et environnementale.

La démarche de développement durable est portée par l'une des Vice-Présidentes de la Fédération et pilotée à la direction générale par le pôle responsabilité sociétale, aidé d'un groupe de travail de quinze salariés au sein du siège ainsi qu'un réseau de référents (élus et permanents) en région. Afin de permettre le lancement de nouvelles actions, le développement d'outils adaptés ou la réalisation d'études, une enveloppe budgétaire a été allouée.

Une stratégie a été validée par le Comité directeur de la FFT en janvier 2014. Elle définit **trois enjeux prioritaires** qui vont guider l'action de la FFT tout au long du mandat actuel :

- cohésion sociale et ouverture ;
- sport santé et bien-être ;
- comportement responsable en matière économique, sociale et environnementale.

Chacun de ces enjeux intègre de façon transversale le devoir d'inclusion, le devoir de vigilance ainsi que les enjeux d'intégrité et de transparence.

Autour de ces enjeux prioritaires, **neuf objectifs stratégiques** ont été fixés pour l'ensemble de la Fédération :

- Intégrer la responsabilité sociétale à tous les niveaux de la FFT
- Diffuser nos valeurs auprès de la société
- Faire du tennis un sport pour tous
- Développer et valoriser la pratique du tennis comme facteur de santé et de bien-être
- Assurer l'égalité des chances et le bien-être au travail
- Systématiser l'intégration des parties prenantes à nos actions
- Concevoir nos produits et acheter de manière responsable
- Optimiser la consommation des ressources et valoriser les déchets
- Réduire notre impact environnemental lié aux transports

En cohérence avec ses missions et ses valeurs et pour répondre à son premier objectif stratégique de responsabilité sociétale qui implique notamment d'organiser des événements responsables, la FFT s'est engagée dans la certification de son principal événement, les Internationaux de France. **Roland-Garros est ainsi devenu en 2014 le premier événement sportif français de dimension internationale à être certifié ISO 20121 en France et le second au niveau international, après les JO de Londres.** Dans ce cadre, la FFT réaffirme son engagement et s'engage à respecter les exigences légales applicables à ses activités, à mobiliser ses parties prenantes, notamment ses fournisseurs, dans son système de management responsable et à rendre publique la présente politique.

Dans le périmètre de son système de management, la FFT s'engage également à donner un cadre précis pour la définition, la mise à jour et l'évaluation de ses objectifs de développement durable, et ce, dans une perspective d'amélioration continue.

Bernard Giudicelli
Président de la Fédération Française de Tennis